



Belgian
Feed
Association

To whom it may concern

Statement

OGM et l'alimentation animale

1/08/2018

SECURITE ALIMENTAIRE & AUTOCONTRÔLE & MESURES ENVIRONNEMENTALES

1. Le secteur de l'alimentation animale belge est reconnu comme un secteur progressif en matière de sécurité alimentaire. Le Food Veterinary Office de l'Union Européenne a accentué cette progressivité dans leurs rapports (http://ec.europa.eu/food/audits-analysis/audit_reports/index.cfm?showResults=1&NODATES=1&sType=FULL&cou_id=BE&e_dateYear=&sdateYear=&edateMonth=&sdateMonth).
2. BFA (Belgian Feed Association) et OVOCOM (le gestionnaire du standard Feed Chain Alliance) ont mis en place un système d'autocontrôle qui est reconnu, validé et souscrit par l'agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire belge (AFSCA : www.afsca.be).
3. Le Guide autocontrôle aliments pour animaux (G001) est le premier guide en Belgique ayant été introduit pour validation et ayant reçu le feu vert des autorités compétentes et du comité scientifique belge de l'AFSCA.
4. Plus de 2.000 entreprises sont certifiées par des tiers indépendants, notamment les organismes de certification (www.afsca.be).
5. Les paramètres extralégaux qui ont été ajoutés au guide d'autocontrôle (uniquement les normes légales) forment ensemble le standard Feed Chain Alliance et sont contrôlés par les mêmes organismes de certification accrédités.
6. La BFA a développé et implémenté un plan d'échantillonnage sectoriel basé sur une analyse de risque de tous les aliments pour animaux. (www.bfa.be)
7. Le standard FCA et la BFA ont obtenus des reconnaissances mutuelles avec QS (Allemagne), FEMAS (UK), PASTUS+ (l'Autriche) et Oqualim (France) ainsi que les standards internationaux GMP+ International, FAMI-QS, EFISC, etc.
8. En ce qui concerne « non-OGM », la BFA suit de près les évolutions dans les pays voisins tels que la France et l'Allemagne. Les exigences « non-OGM » ne sont pas liées à la sécurité alimentaire. La BFA mène des discussions avec VLOG et Oqualim afin que les exigences concernant la production d'aliments pour animaux « non-OGM » puissent être greffées aussi simplement que possible au standard de la sécurité alimentaire (standard FCA) et certifiées par les mêmes auditeurs qui contrôlent la sécurité alimentaire.

BFA (Belgian Feed Association), l'ancien BEMEFA, compte environ 160 membres. Ensemble, ceux-ci représentent 92 % de la production nationale. Le secteur emploie 3.600 personnes. Avec une production nationale de 7 millions de tonnes et un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros, le secteur des aliments composés est le fournisseur le plus important de moyens de production pour l'agriculture.

Pour toute information supplémentaire info@bfa.be ou 0032 (0)2 512 09 55.